Lyon 4e
Croix-Rousse
29 impasse Gigodot

Immeuble-atelier, actuellement immeuble à logements

Références du dossier

Numéro de dossier : IA69001353
Date de l'enquête initiale : 2013
Date(s) de rédaction : 2013
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine industriel
Degré d'étude : monographié

Désignation

Dénomination : immeuble à logements, atelier
Destinations successives : immeuble à logements
Parties constituantes non étudiées : cour

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 1999, AX, 232 ; 1999, AX, 226 ; 1999, AX, 231

Historique

D'après le plan cadastral napoléonien de 1827 et l'état de section, l'impasse Gigodot se situe sur la parcelle n°146 appartenant au propriétaire François Perrin. Il s'agit de terres sans constructions. A cette date, René Gigodot possède une parcelle de terre qui sera bâtie en 1830 sur le côté nord de la rue de la Visitation. La future impasse fait partie du quartier du Chariot d'or. En février 1838, le propriétaire Perrin vend à René Gigodot cinq espaces de terrain dans son clos pour 1200 francs. D'après les matrices cadastrales et les registres présentant les constructions nouvelles, Gigodot a fait bâtir à deux reprises en 1834 et 1836. Mais on sait que l'impasse ne voit le jour qu'à partir de 1842. Il s'agit peut-être de constructions en cœur de parcelles ou près de l'actuelle rue de Nuits.
En janvier 1842, le propriétaire propose à la municipalité croix-roussienne d'ouvrir une impasse de 13,60 m de largeur sur un terrain qu'il possède le long de la rue du Chapeau Rouge et entre la place de la Visitation et le passage Lamure. Seulement, la création d'une impasse ne présente aucun avantage pour la commune et le conseil décide de rejeter le projet. Gigodot doit donc déposer une demande d'alignement sur la rue du Chapeau Rouge pour élever les constructions qu'il souhaite. Parallèlement, le propriétaire voisin obtient l'alignement pour un immeuble sur le tracé projeté par Gigodot et l'impasse ne pourra ainsi faire que trente mètres de long. En février 1842, Gigodot propose un plan de l'impasse à la municipalité. Elle se termine par une maison qu'a fait récemment construire le propriétaire et qui forme avec les deux bâtiments à créer un aspect régulier. La maison en question correspond au n°27 de l'impasse. L'immeuble fermant l'impasse est décrit par les experts François-Régis Bourdet et Joseph Forest en charge du dossier comme « une maison semblable à toutes celles qui se bâtissent à la Croix-Rousse, c'est-à-dire pour la louer à des ouvriers en soie et l'on sait que dans tous les ateliers de ces ouvriers, il faut avant tout de beaux jours ». Le n°29 correspond à un des deux corps de bâtiments doubles séparés entre eux par une impasse de13,60 mètres de large. D'après les registres de constructions nouvelles édifiées entre 1830 et 1846, il semble que le bâtiment ait été construit entre 1844 et 1846.
Les sources confirment qu'il s'agit d'un ancien immeuble-atelier. Il possède des baies hautes pour éclairer les métiers à tisser et nécessairement il doit y avoir une importante hauteur sous plafond pour les faire tenir. Sur la façade, les vides l'emportent sur les pleins et aucun décor n'est présent. C'est une architecture fonctionnelle.
L'immeuble accueille un restaurant au rez-de-chaussée et les étages sont occupés par des logements.

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle

Description

L'immeuble est situé à l'angle nord ouest de l'impasse Gigodot et possède une façade principale sur l'impasse, une sur la rue Belfort et une sur le passage Lamure. La façade principale présente quatre niveaux et treize travées. Le rez-de-chaussée est de plain-pied et composé de travées rectangulaires. La façade rue Belfort présente quatre niveaux et six travées, tandis que la façade arrière sur le passage Lamure présente quatre niveaux et onze travées. Le rez-de-chaussée sur la rue Belfort est de plain-pied et composé de travées rectangulaires. Celui sur le passage Lamure est légèrement surélevé par rapport au niveau du sol du passage qui est plus bas. Les trois façades sont traitées de manière similaire. Le tout est sobre. La limite entre le rez-de-chaussée et les étages n'est pas marquée. Les étages sont régulièrement percés de baies hautes et rectangulaires. Les vides sont majoritaires et les trumeaux sont donc étroits. Les appuis saillants des baies apportent du relief à la façade car aucun décor n'est présent. Un balcon a été ajouté après la construction, peut-être dans le deuxième quart du XXe siècle. Il est situé au premier étage de la façade impasse Gigodot au niveau des trois baies les plus à l'ouest. Le garde-corps est en ferronnerie et les consoles en pierre. Il est accessible grâce à deux baies qui ont vraisemblablement été agrandies lors de la mise en place du balcon. Deux baies du premier étage sur la façade de l'impasse ont été bouchées en partie haute, elles étaient d'un carreau par rapport aux autres. Elles possédaient dix carreaux, contre huit pour les autres baies. Sur tous les étages, plusieurs baies ont été réduites à six carreaux et bouchées en partie haute. La porte d'entrée est située sur la façade de l'impasse mais une porte est aussi présente en façade arrière sur le passage Lamure. La porte principale est une porte piétonne en bois surmontée d'une imposte cintrée en verre et ferronnerie ajourée. Elle présente un motif de volutes. L'allée ne possède plus son état d'origine, elle a été fortement modifiée, notamment au niveau des murs et du plafond. Une porte a été ajoutée avant l'escalier et l'allée est séparée de celui-ci. L'escalier est perpendiculaire à la façade. C'est un escalier rampe-sur-rampe à deux volées avec paliers intermédiaires. Il se développe autour d'un jour central. Les volées desservent trois appartements sur le palier d'arrivée de la volée, mais trois voire plus sont également desservis car le palier se prolonge sur la gauche. L'éclairage se fait grâce à des baies sur la façade arrière donnant sur le passage Lamure. Des latrines sont encore présentes sur les repos. L'escalier est en pierre à gryphées de Saint-Fortunat et certains paliers présentes des tomettes carrées. Contrairement à la majorité des escaliers de la même époque de construction, le dernier niveau est desservi par le même escalier en pierre et non par un plus petit escalier en bois. La main courante est en ferronnerie.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit
Matériau(x) de couverture : tuile mécanique
Étage(s) ou vaisseau(x) : 3 étages carrés
Couvrements :
Type(s) de couverture : toit à longs pans
Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier droit ;

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

Statut, intérêt et protection

Protections : édifice non protégé
Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- **Arch. Mun. Lyon, 3 WP 066 à 3 WP 090, 1788-1844, Contributions - Administrations financières - Impôts directs**
  Série 3 WP : Contributions - Administrations financières - Impôts directs.
  3 WP 066 1 : cadastre. – évaluations faites par les classificateurs : 2 registres (1828). Révision : correspondance, circulaires, listes nominatives, tableau comparatif de la taxe foncière pour les années 1792, 1815 et 1829, extraits cadastraux (1826-1829). Contestations :
  correspondances, extraits cadastraux (1826-1830). 1826 – 1830
  3 WP 066 2 : mutations sur propriétés bâties et nouvelles constructions : états récapitulatifs, registres. 1814 – 1847
  3 WP 067 : nouvelles constructions soumises aux contributions foncières et à celles sur les portes et fenêtres : listes nominatives. 1830–1846

3 WP 068 – 069 1 : assiette, répartement et perception : correspondance, listes nominatives, états récapitulatifs d'impôts, circulaires, textes officiels, rapports, affiches, pièces comptables, registre. 1788 – 1868 ; 068 1788 – 1805 ; 069 1 1809 - 1868
3 WP 069 2 : nominations des répartiteurs de l'impôt : correspondance, circulaires. 1802 – 1848
3 WP 069 2 : nomination des répartiteurs de l'impôt : correspondance, circulaires. 1802 – 1848
3 WP 070 1 : patentes, assiette et perception : correspondance, textes officiels, circulaires, tableaux, affiches, listes nominatives, pétition. 1792 – 1847
3 WP 070 2 : registre de déclarations. 1791
3 WP 070 3 : adresses et changements de domicile d contribuables :listes nominatives. 1798
3 WP 070 4 : matrices : extraits, avis de réception des déclarations de mutations (1794 – 1795). Rôles généraux et particuliers : correspondance, extraits, avis de publication et de mise en recouvrement, affiches, inventaires, tableaux (1796 – 1843). 1794 – 1843
3 WP 071 : exonération et dégrèvement. – dossiers particuliers et états des décisions prises : correspondance, attestations, registres. 1796 – 1847
3 WP 072 1 : mandements de répartition au niveau du département, de l'arrondissement et de la commune. 1797 – 1847
3 WP 072 2 : ensemble de documents non datés : tableaux, liste nominative. S.d.
3 WP 073 5 : vingtième pour l'année 1783 : rôle d'imposition. 1782
3 WP 073 6 : vingtième pour l'année 1789 : rôle d'imposition (1788). Capitation pour l'année 1790 : rôle d'imposition (1790). « Pour les deux vingtièmes et quatre sous du premier… » Pour l'année 1790 : rôle d'imposition (1790). Remplacement des taxes supprimées en 1790 : texte officiel, registre (1792). 1788 – 1792
3 WP 074 : états des trois sections « Levant », « Centre » et « Couchant » : registres. 1791
3 WP 075 1 – 075 4 : taxe foncière pour l'année 1791. 1791 – 1792.
075 1 1ère section et partie de la 2ème section : rôle d'imposition. Recensement des propriétaires en vue de l'établissement de l'impôt foncier : registre.
075 2 3ème section partie du Bourg de Cuire-La Croix-Rousse, Serin… » : copie de matrice.
075 3 3 sections de Cuire – la Croix-Rousse : répertoire général, matrice de rôle.
075 4 rôles d'imposition pour la commune de Cuire – la Croix-Rousse : répertoire du rôle.
3 WP 075 5 – 075 6 : contribution personnelle mobilière. [1790-1800]
075 5 1791 : matrice de rôle et copie de matrice de rôle pour la 3ème section
075 6 [1790 – 1800] : répertoire (s.d.)
3 WP 075 7 : patentes 1791 : rôle d'imposition. 1792
3 WP 076 1 – 076 6 : taxe foncière. 1792-1796
076 1 – 076 2 1792. 076 1 matrice de rôle. 076 2 rôle d'imposition (1793).
076 3 – 076 4 1793. 076 3 matrice de rôle. 076 4 rôle d'imposition. Extrait du rôle de l'année 1793 pour l'établissement de celui de 1796 – 1797 (avec indication des « maisons ruinées et nouvellement construites »).
076 5 – 076 6 1794-1795. 076 5 matrice de rôle (1796). 076 6 rôle d'imposition (1796).
3 WP 077 1 – 078 2 : contribution personnelle mobilière. [1790-1800]
077 1 – 077 2 1791. 077 1 matrice de rôle (1792). 077 2 copie du rôle d'imposition supplémentaire (1792).
077 3 1792 : matrice de rôle (1793)
078 1 [1790-1800] : matrice du rôle (s.d.)
078 2 1793 : rôle d'imposition (1795).
3 WP 079 1 taxe additionnelle prélevée pour les réparations du chemin de la Boucle : rôle d'imposition. 1/5ème pour 1796 et 1797 : rôle provisoire d'imposition. 1796 – 1797.
3 WP 079 2 – 079 3 : taxe foncière. 1796-1798.
079 2 1796 – 1798 : matrice de rôle
079 3 1797 – 1798 : rôle d'imposition
3 WP 079 4 – 079 6 contribution personnelle mobilière. 1796-1798
079 4 1796-1798 : matrice de rôle.
079 5 1796-1797 : rôle d'imposition
079 6 1796 – 1798 : rôle supplémentaire
3 WP 079 7 : taxe foncière 1800 et 1801 : rôle d'imposition. 1800
3 WP 0 79 8 : contribution des portes et fenêtres 1801 et 1802 : rôle d'imposition. 1801
3 WP 079 9 : taxe foncière et contribution des portes et fenêtres 1804 et 1805. Etats des changements pour 1805 et 1811 : rôle d'imposition. 1806 - 1817
3 WP 080 1 : contribution personnelle mobilière 1809 : matrice sommaire. 1808
3 WP 080 2 : patentes 1811 : matrice du rôle. 1811
3 WP 080 3 : contribution personnelle mobilière 1811 : matrice sommaire. 1810
3 WP 080 4 : patentes 1811 : matrice de rôle. 1811

3 WP 080 5 : taxe foncière 1812 : rôle d'imposition (1811), copie du rôle d'imposition (1812-1813). Contribution des portes et fenêtres :
rôle d'imposition (1811). 1811 – 1813
3 WP 080 6 : patentes 1812 : rôle d'imposition et rôle supplémentaire. 1811
3 WP 080 7 : contribution personnelle mobilière 1812 : rôle d'imposition. 1811
3 WP 080 8 : taxes particulières 1812. – Journées de réparation des chemins vicinaux : rôle. 1812
3 WP 080 9 : contribution personnelle mobilière et patentes 1813 : projet de matrice. 1813 3 WP 080 10 : taxe foncière 1814-1817. – Etat de section pour : - le faubourg « côté Orient », quartiers du Chapeau-Rouge et des Gloriettes, - le faubourg « côté Occident », quartier St Vincent, - la section de Serin. 1814-1817
3 WP 081 1 : taxe foncière, contribution personnelle mobilière et patentes 1814 : rôle d'imposition. 1813
3 WP 081 2 : contribution personnelle mobilière 1814 : double de la matrice de rôle. 1814
2 WP 081 3 : taxe foncière et contribution des portes et fenêtres 1815 : rôle d'imposition. 1814
3 WP 081 4 : contribution des portes et fenêtres 1815 : copie de la matrice. 1815
3 WP 081 5 : patentes 1815 : rôle d'imposition. 1815
3 WP 081 6 – 081 7 : contribution personnelle mobilière. 1814 – 1817
081 6 1815 : rôles d'imposition
081 7 : 1815 – 1817 : copie de matrice de rôle
3 WP 082 1 : taxe foncière et contribution des portes et fenêtres : rôle d'imposition. Contribution personnelle mobilière : état des restes à percevoir. Patentes : rôle d'imposition. 1816
3 WP 082 2 : contributions extraordinaires destinées à couvrir les dépenses militaires de 1815 pour l'année 1816 : rôle d'imposition.
1815-1818.
3 WP 082 3 : contribution personnelle mobilière 1818-1819 : matrice de rôle. 1819
3 WP 083 1 : taxe foncière, contribution personnelle mobilière et patentes 1820-1821 : rôle d'imposition. 1820-1821
3 WP 083 2 : recensement des portes et fenêtres : registre. 1822
3 WP 083 3 : taxe foncière, contribution personnelle mobilière et patentes 1822 : minute de rôle. Patentes, taxe foncière et contribution des portes et fenêtres 1824 : rôle d'imposition. 1822-1824
3 WP 084 1 : quatre contributions directes 1826-1828 : matrice de rôle. 1826-1828
3 WP 084 2 : contribution personnelle mobilière 1828 et 1829. 1828-1829
3 WP 085 1 : contributions directes 1829-1831 : matrice générale. 1829-1830
3 WP 085 2 : taxe foncière 1830 : état récapitulatif. 1830
3 WP 085 3 : patentes 1829 – 1831 : matrice de rôle. 1828
3 WP 085 4 – 085 5 : contributions des portes et fenêtres, contribution personnelle mobilière, taxe foncière et patentes. 1831-1833
085 4 1831 : état du montant des rôles
085 5 1832 : matrice de rôle
3 WP 086 1 : taxe foncière et contribution des portes et fenêtres 1833 – 1835 : matrice générale. Contribution personnelle mobilière et patentes 1833 : matrice de rôle. 1833 – 1835
3 WP 086 2 : contribution personnelle mobilière et patentes 1834 : rôle d'imposition, affiche. 1834
3 WP 086 3 : patentes et centimes additionnels : matrice supplémentaire. 1834
3 WP 086 4 : taxe foncière et contribution des portes et fenêtres 1835 : état du montant des rôles. Contribution personnelle mobilière et patentes 1835 : rôle d'imposition, affiche. 1835
3 WP 086 5 – 086 6 : taxe foncière et contribution des portes et fenêtres 1836. 1836
086 5 matrice de rôle
086 6 concerne les nouvelles constructions et les reconstructions : état du montant des rôles
3 WP 086 7 : contribution personnelle mobilière et patentes 1836 : matrice de rôle, affiche. 1836
3 WP 087 1 : taxe foncière et contribution des portes et fenêtres 1837 : matrice générale. 1837
3 WP 087 2 : patentes 1837 : matrice générale. 1837
3 WP 087 3 : taxe foncière et contribution des portes et fenêtres 1838 : copie de la matrice générale. 1838
3 WP 088 1 : contribution personnelle mobilière et patentes 1838 : matrice de rôle. 1838
3 WP 088 2 : patentes 1839 : matrice de rôle. Taxe foncière et contribution des portes et fenêtres 1839 : matrice générale. 1839
3 WP 089 : contribution personnelle mobilière et patentes 1840-1842 : matrices de rôle (1839-1840, 1842). Taxe foncière et contribution
des portes et fenêtres 1840-1841 : matrice générale. 1839-1842
3 WP 090 : contribution personnelle mobilière et patentes 1843-1844 : matrice de rôle. Taxe foncière et contribution des portes et fenêtres 1842-1844 : matrice de rôle. 1842-1844.
A partir des numéros de parcelles du plan cadastral, les registres permettent de retrouver à quelles dates les terrains ont été bâtis. Grâce aux documents, toutes les constructions situées entre la rue Dumenge et la rue

Pailleron peuvent être datées, car le secteur est entièrement bâti en 1846 (exceptées les parcelles mutables des garages de réparation ou des ateliers). Les registres de la série renseignent aussi sur les mutations de propriétés.
AC Lyon : 3 WP 066 à 3 WP 090

- **Arch. Mun. Lyon, 3 WP 189, 1815-1852, dossiers par rue rue du Chapeau Rouge et rue du Chariot d'or**
  3 WP 189 : "dossier par rue". Dossier rue du Chapeau Rouge ; Dossier rue du Chariot d'or.
  Rue du Chapeau-Rouge : pochette 1 : permission de voirie 1815-1852 ; Pochette 2 : élargissement 1837-1848 ; Pochette 3 : entretien 1827-1840 ; Pochette 4 : plan d'alignement 1840-1846 ;
  Rue du Chariot d'or : pochette 1 : entretien 1834 ; Pochette 2 : portail du passage du Chariot d'or maison Blanc 1829-1840 ; Pochette 3 : permission de voirie 1828-1850 ; Pochette 4 : plan d'alignement 1843 ; Pochette 5 : prolongement de la rue du Chariot d'or jusqu'à la
  Grande Rue 1835-1845 ;
  AC Lyon : 3 WP 189

- **AD Rhône, 3 P 138/168, 1828, cadastre**
  AD Rhône, 3 P 138/168. États de sections des propriétés bâties et non bâties : section A dite de Serin, section B dite de la Croix-Rousse, section C dite de Saint Clair, 20 octobre 1828. L'aire d'étude appartient à la section C dite de Saint-Clair. Le document présente l'état du secteur et des quartiers en 1828. Les parcelles sont numérotées sur le plan et, le registre donne les noms des propriétaires des parcelles et la nature de celles-ci : terre, jardin, passage, hangar ou maison.
  AD Rhône : 3 P 138/168

- **Arch. Mun. Lyon, 3 WP 4, 1810-1813**
  3 WP 4 : Délibérations du conseil municipal de la Croix-Rousse, 1810-1813.
  AC Lyon

Illustrations

Vue d'ensemble du n°29 impasse Gigodot depuis l'est
Phot. Thierry_ Leroy
IVR82_20136901420NUCAQ

Vue de la façade rue Belfort de l'immeuble n°29 impasse Gigodot
Phot. Thierry_ Leroy
IVR82_20136901424NUCAQ

Vue du passage Lamure situé derrière l'immeuble n°29 impasse Gigodot
Phot. Thierry_ Leroy
IVR82_20136901425NUCAQ

Détail du rez-de-chaussée de la façade arrière du n°29 impasse Gigodot donnant sur le passage Lamure
Phot. Thierry Leroy
IVR82_20136901342NUCAQ

Porte de l'immeuble avec imposte au n°29 impasse Gigodot
Phot. Thierry_ Leroy
IVR82_20136901429NUCA

Balcon sur la façade principale de l'immeuble n°29 impasse Gigodot
Phot. Thierry_ Leroy
IVR82_20136901430NUCAQ

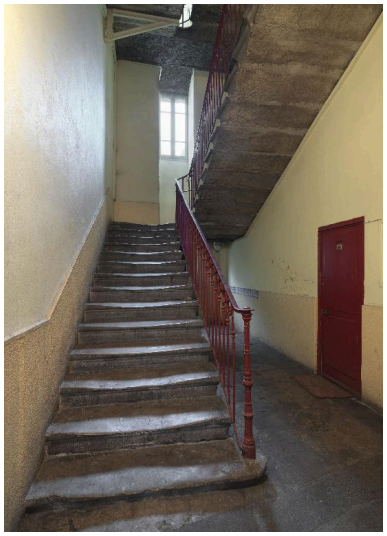

Départ de l'escalier du n °29 impasse Gigodot
Phot. Thierry Leroy
IVR82_20136901465NUCAQ

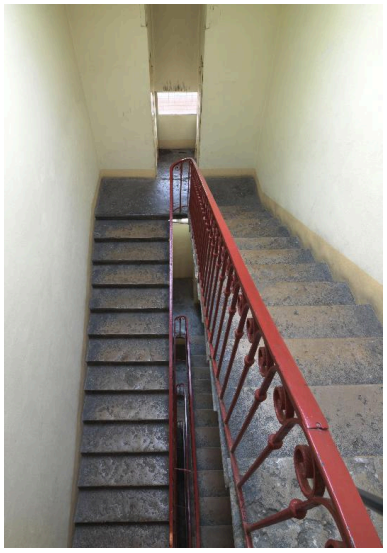

Développement de l'escalier autour du vide central au n°29 impasse Gigodot
Phot. Thierry Leroy
IVR82_20136901481NUCAQ

Vue de la balustrade en ferronnerie et d'un palier de repos avec latrine depuis le palier du dernier étage
Phot. Thierry Leroy
IVR82_20136901469NUCAQ

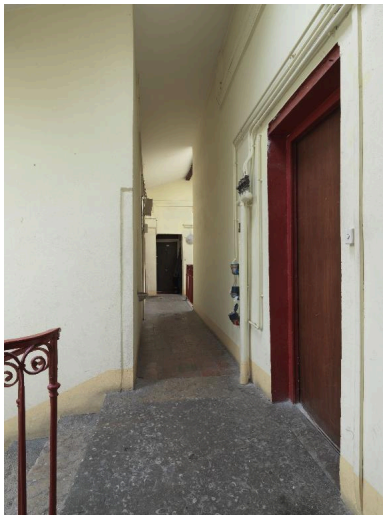

Vue du couloir permettant d'accéder à d'autres logements au n°29 impasse Gigodot
Phot. Thierry Leroy
IVR82_20136901478NUCAQ

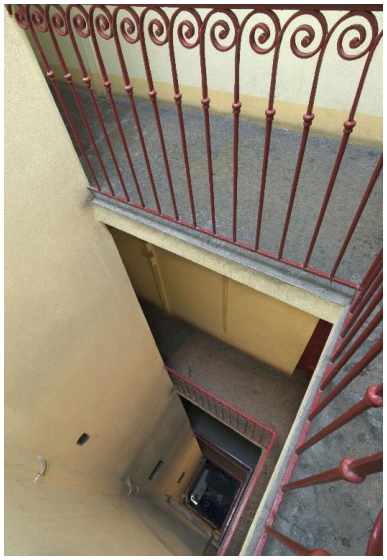

Vue du système de distribution et des paliers d'étages après le couloir d'accès du n°29 impasse Gigodot
Phot. Thierry Leroy
IVR82_20136901475NUCAQ

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Secteur d'étude du 4ème arrondissement de Lyon. Études urbaines du 4e arrondissement : les immeubles-ateliers vecteur du développement urbain du Plateau de la Croix-Rousse. (IA69001355) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 4e, Croix-Rousse, rue Dumenge, rue Pailleron, rue Belfort, rue du Mail

Auteur(s) du dossier : Manon Mauguin, Nadine Halitim-Dubois
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon

Vue d'ensemble du n°29 impasse Gigodot depuis l'est

IVR82_20136901420NUCAQ
Auteur de l'illustration : Thierry_ Leroy
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Vue de la façade rue Belfort de l'immeuble n°29 impasse Gigodot

IVR82_20136901424NUCAQ
Auteur de l'illustration : Thierry_ Leroy
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Vue du passage Lamure situé derrière l'immeuble n°29 impasse Gigodot

IVR82_20136901425NUCAQ
Auteur de l'illustration : Thierry_ Leroy
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Détail du rez-de-chaussée de la façade arrière du n°29 impasse Gigodot donnant sur le passage Lamure

IVR82_20136901342NUCAQ
Auteur de l'illustration : Thierry Leroy
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Porte de l'immeuble avec imposte au n°29 impasse Gigodot

IVR82_20136901429NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry_ Leroy
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Balcon sur la façade principale de l'immeuble n°29 impasse Gigodot

IVR82_20136901430NUCAQ
Auteur de l'illustration : Thierry_ Leroy
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Départ de l'escalier du n°29 impasse Gigodot

IVR82_20136901465NUCAQ
Auteur de l'illustration : Thierry Leroy
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Développement de l'escalier autour du vide central au n°29 impasse Gigodot

IVR82_20136901481NUCAQ
Auteur de l'illustration : Thierry Leroy
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de la balustrade en ferronnerie et d'un palier de repos avec latrine depuis le palier du dernier étage

IVR82_20136901469NUCAQ
Auteur de l'illustration : Thierry Leroy
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du couloir permettant d'accéder à d'autres logements au n°29 impasse Gigodot

IVR82_20136901478NUCAQ
Auteur de l'illustration : Thierry Leroy
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

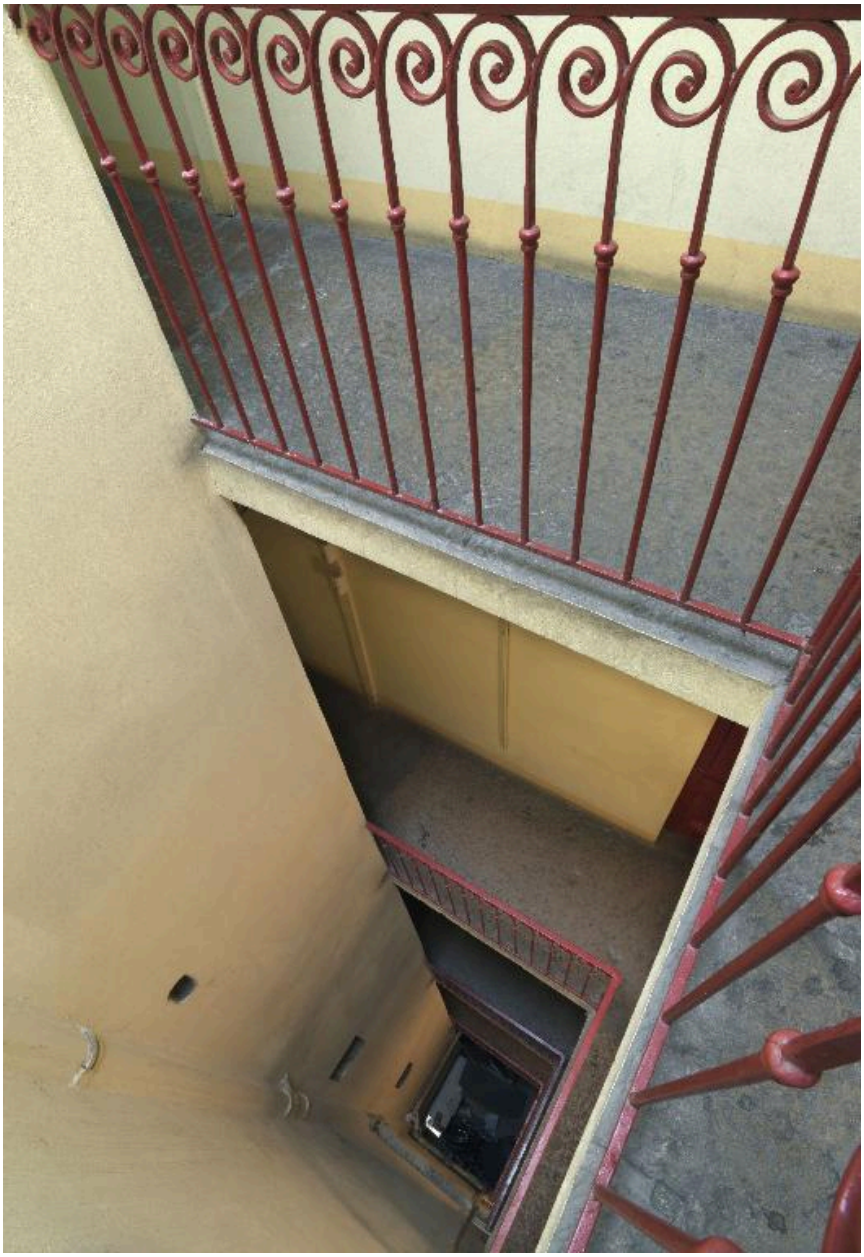

Vue du système de distribution et des paliers d'étages après le couloir d'accès du n°29 impasse Gigodot

IVR82_20136901475NUCAQ
Auteur de l'illustration : Thierry Leroy
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation